



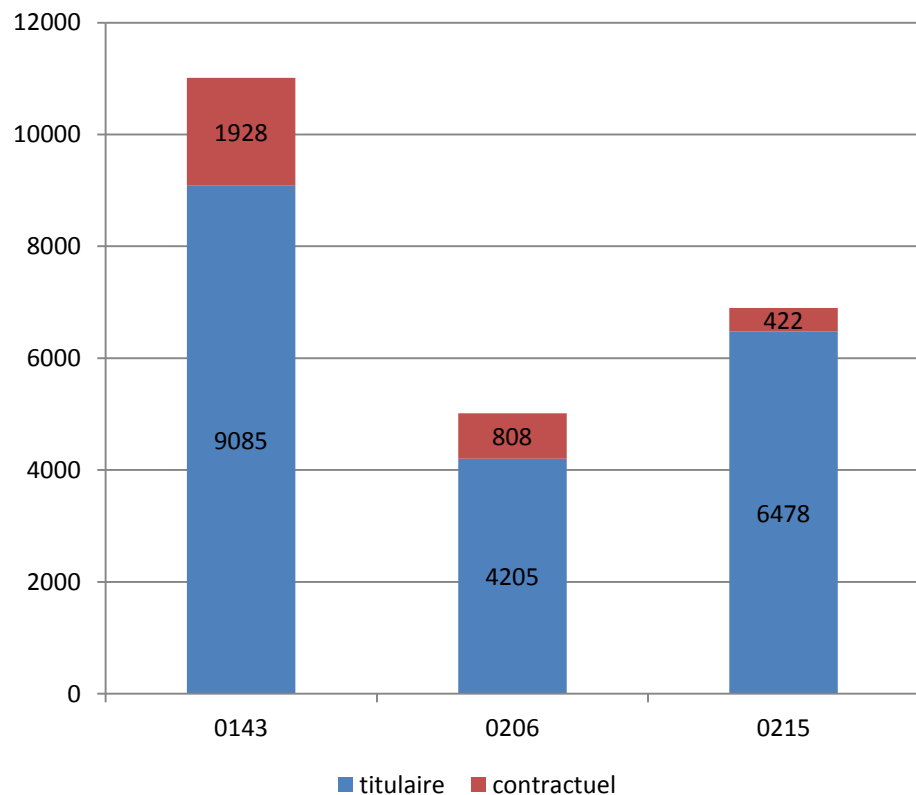
Groupe de travail du 6 février 2019

ELÉMENTS D'ÉTAT DES LIEUX

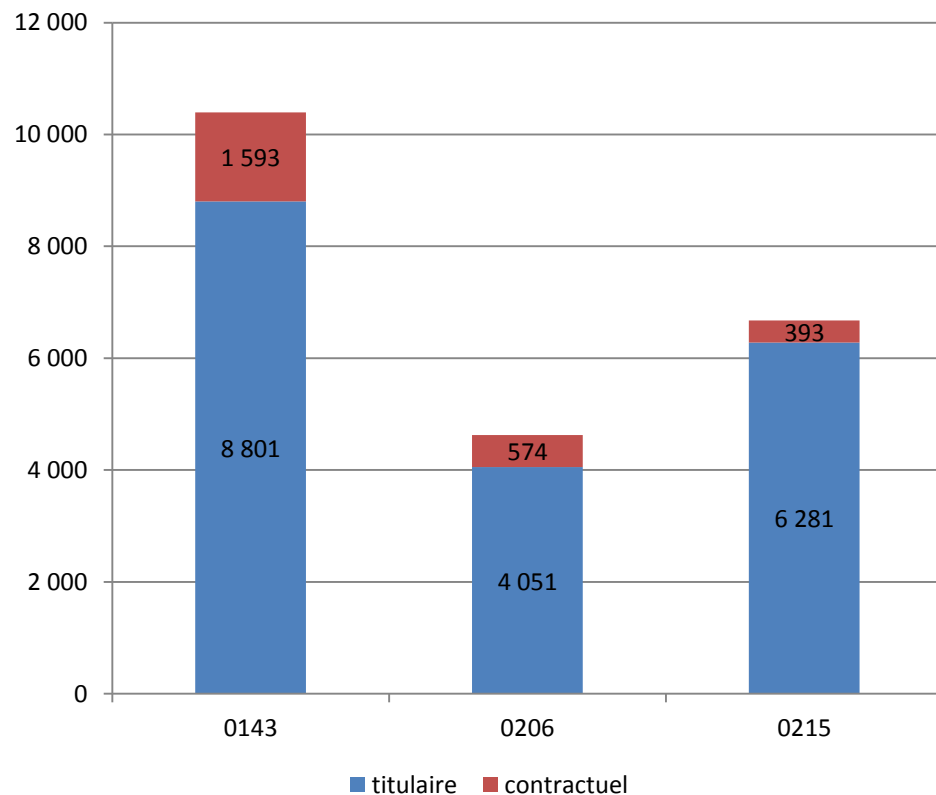
- données au 31/12/2018 (« photo »)
- sur les moyens « permanents »
- hors enseignement privé

Nombre d'agents contractuels

par programme en nombre d'agents

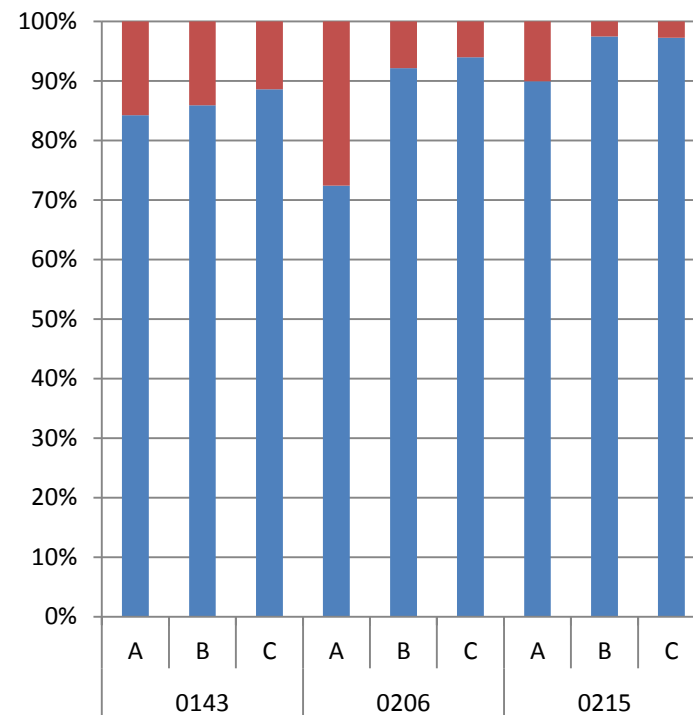
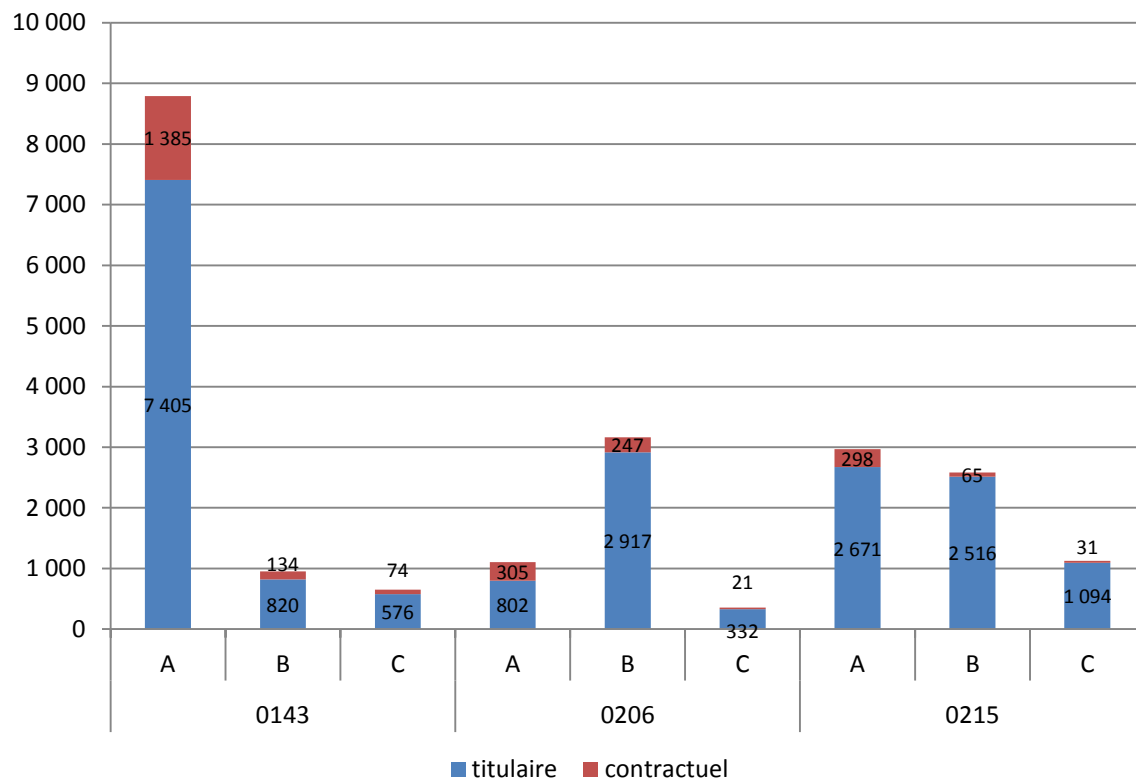


et en ETP



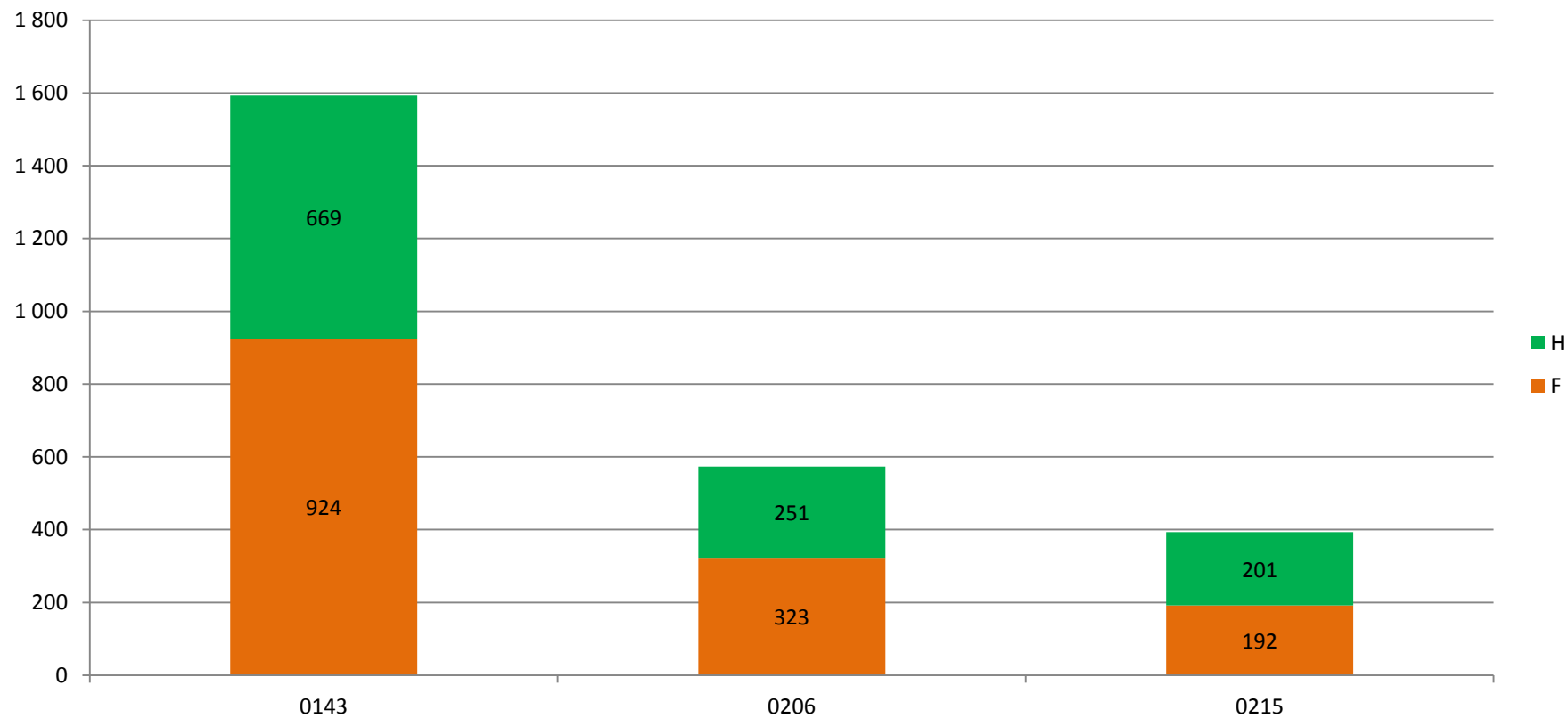
Nombre et pourcentage d'agents contractuels

par programme et catégorie (en ETP)

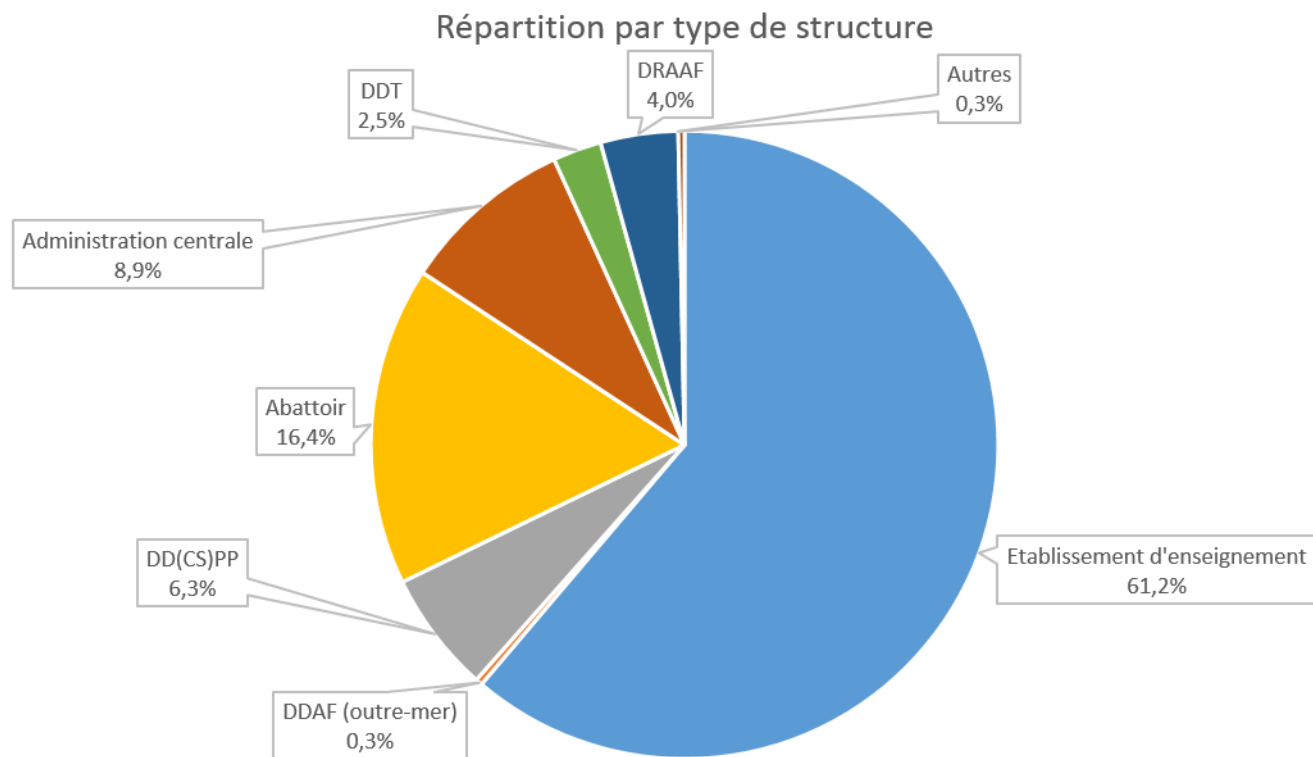


Répartition femmes / hommes

par programme et catégorie (en ETP) – agents contractuels

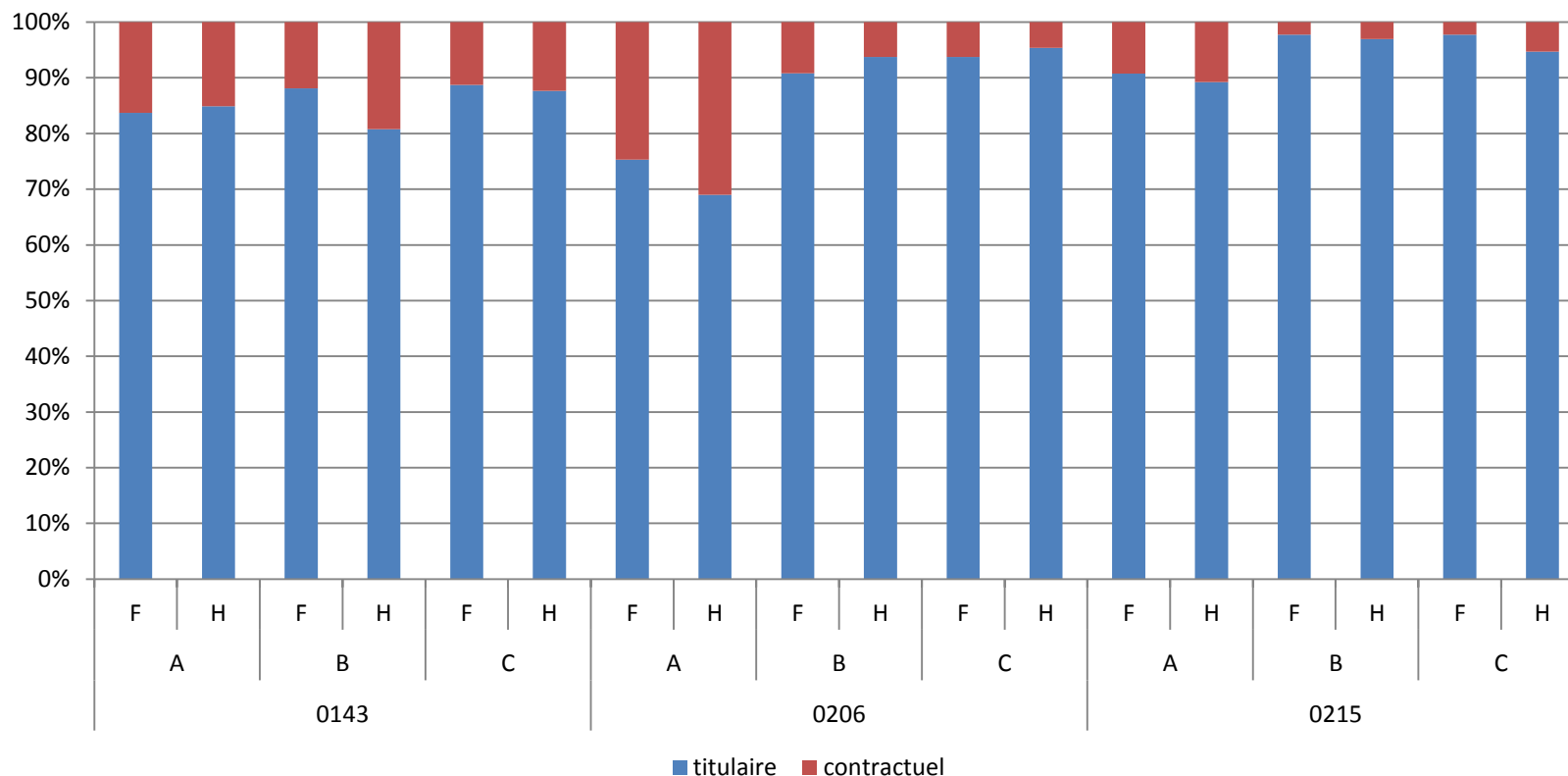


Répartition par type de structure



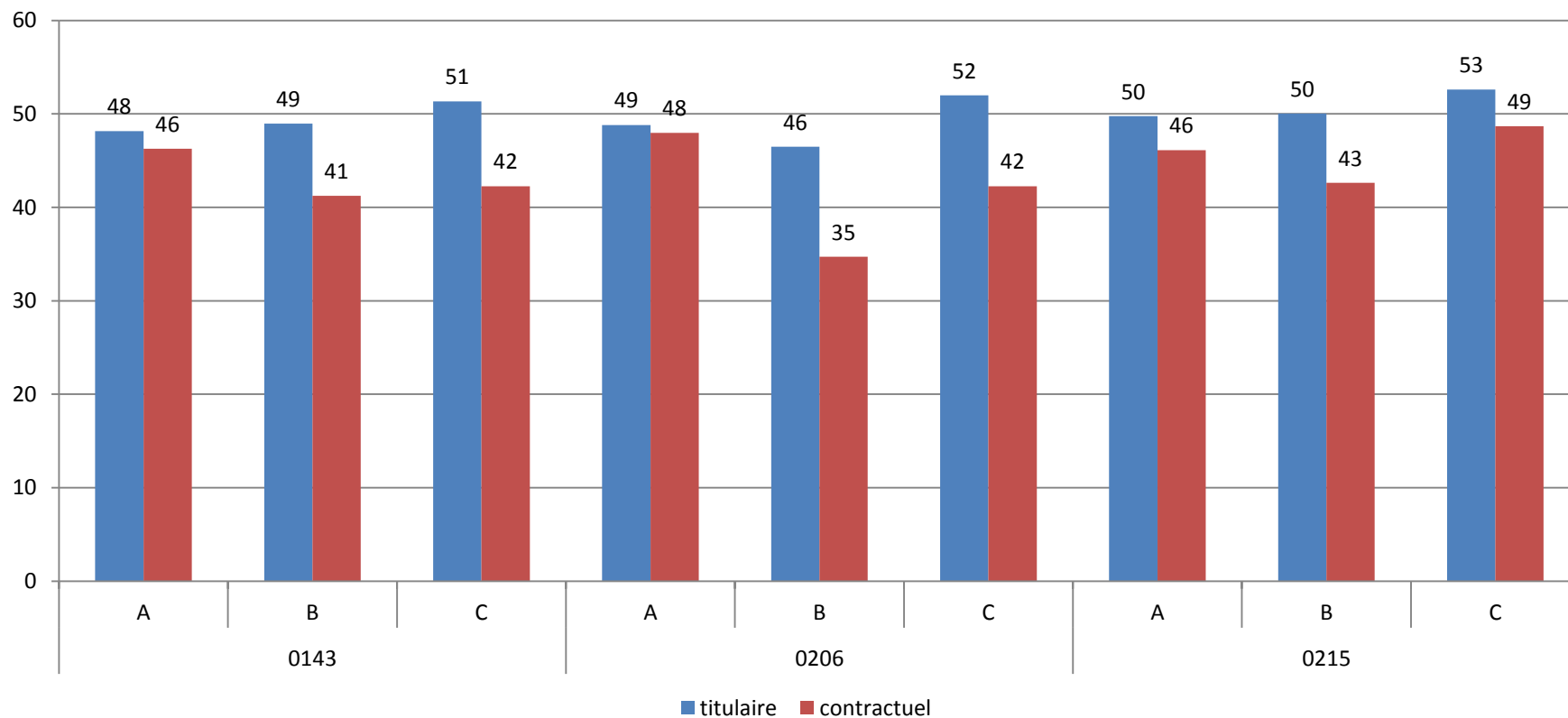
Répartition titulaires/contractuels

par programme et catégorie (en ETP)



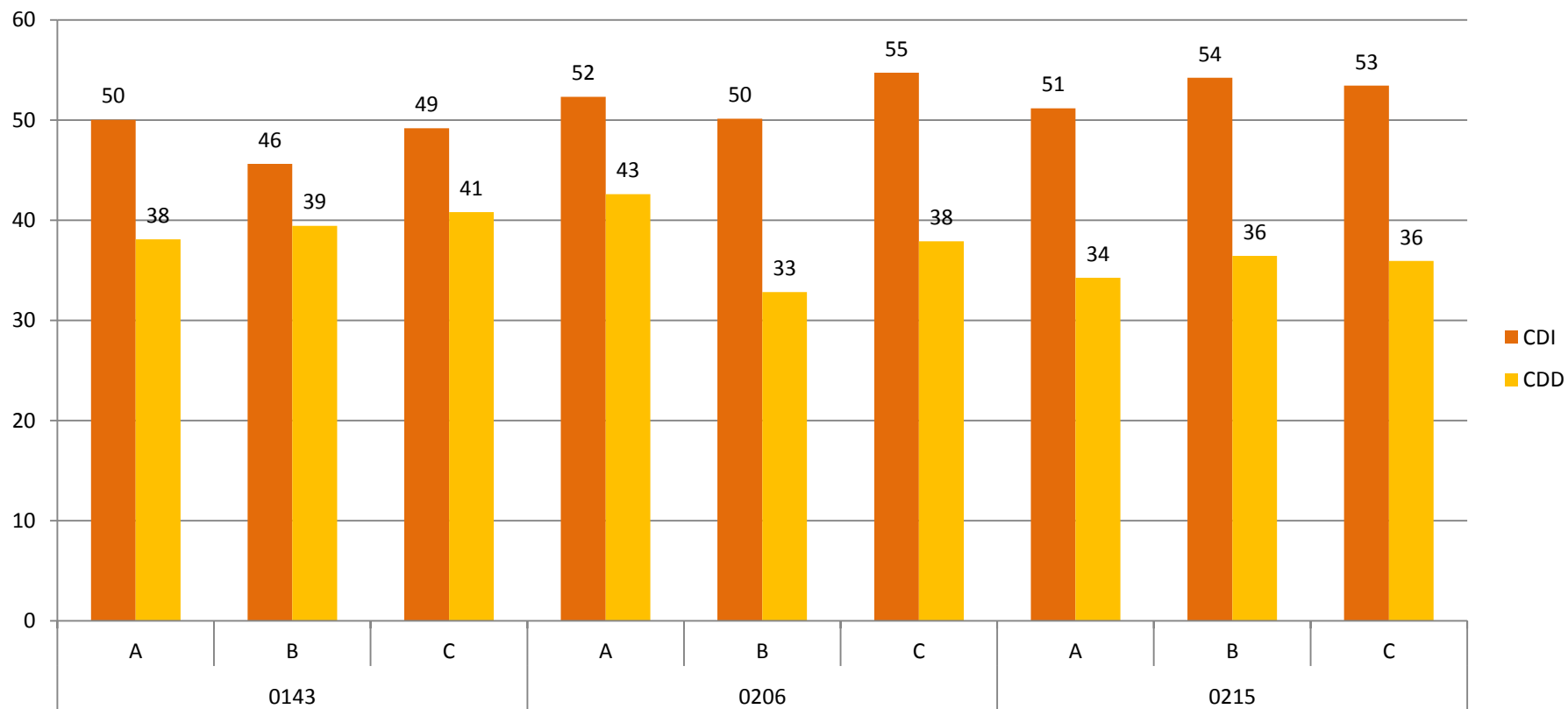
Age moyen

par programme et catégorie (en ETP)



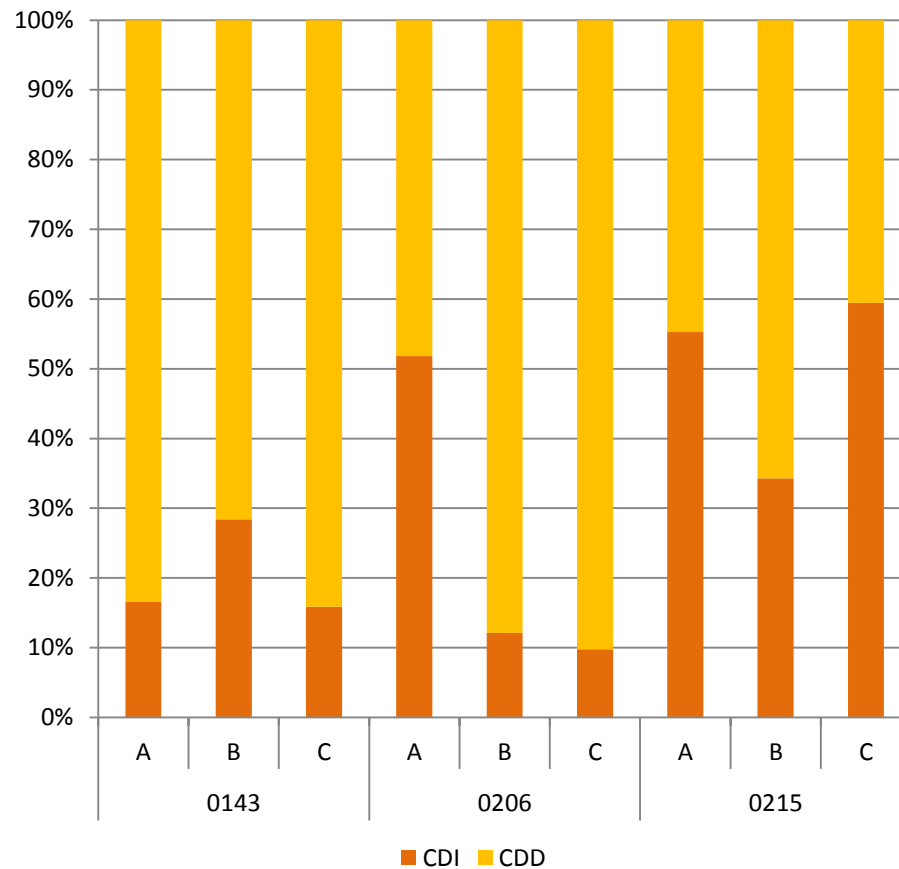
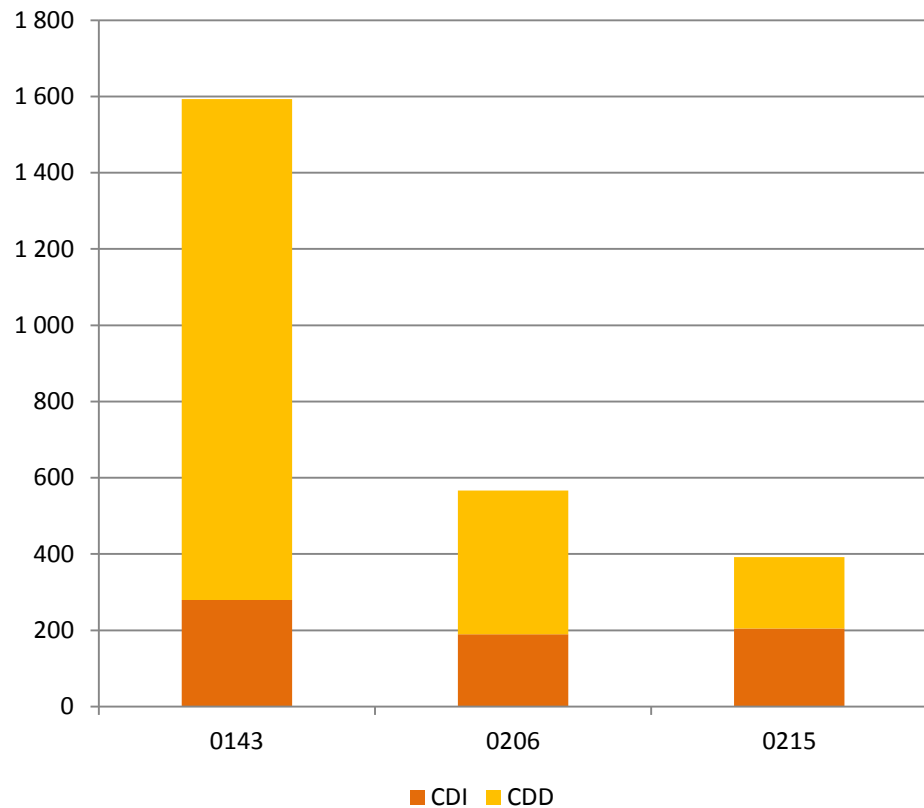
Age moyen

par programme , catégorie et type de contrat



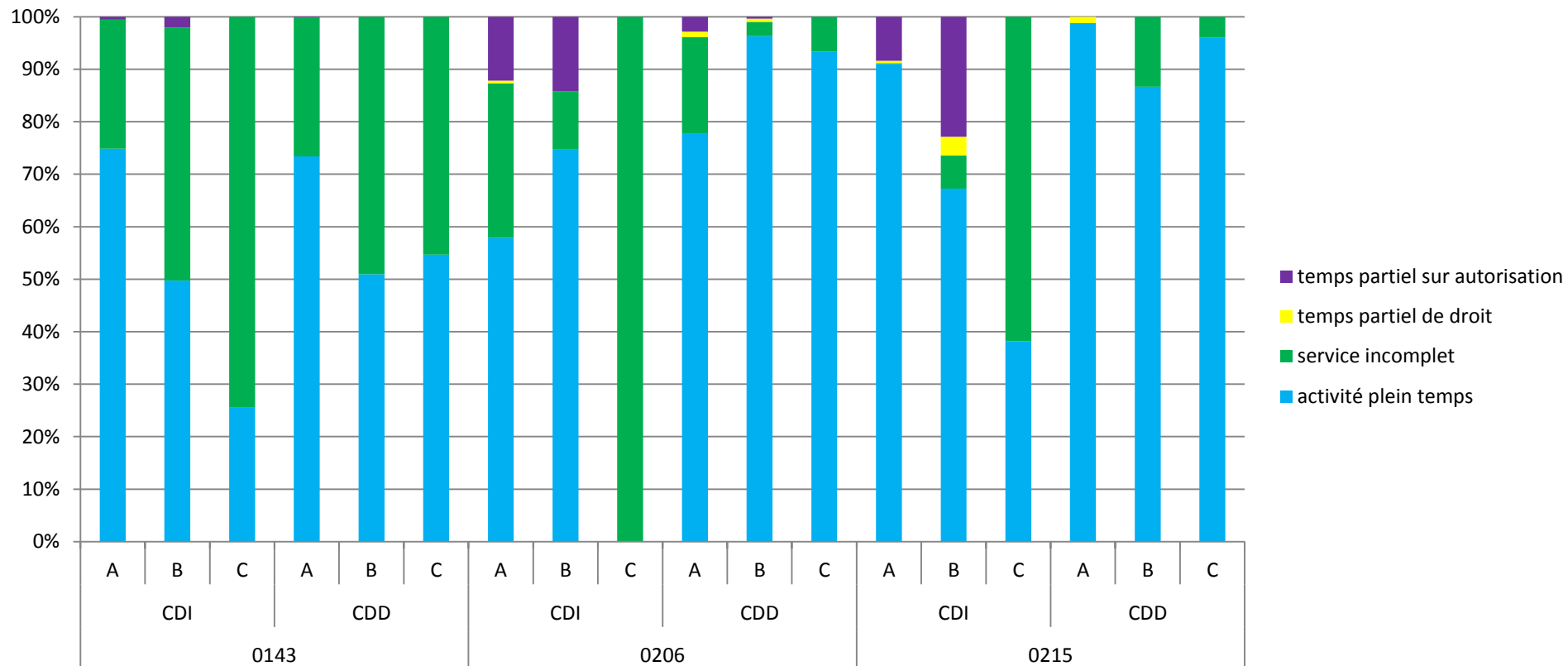
Types de contrats – CDI/CDD

par programme et catégorie (en ETP)



Types de contrats – temps de travail

par programme et catégorie (en ETP)



ÉLÉMENTS RELATIFS À LA RÉMUNÉRATION

Revalorisation des agents en services déconcentrés

En application du guide méthodologique diffusé par la Ministre de la Fonction Publique le 20 octobre 2016 et de la NS MAA 2016-587 du 19 juillet 2016, la rémunération des agents contractuels de l'Etat fait l'objet d'une réévaluation tous les 3 ans, en lien avec les résultats des entretiens professionnels.

Mise en œuvre au printemps 2018 avec un nouvel échelonnement indiciaire et une actualisation de l'ensemble du dispositif.

Environ 380 agents concernés par la revalorisation en 2018.

La prochaine campagne aura lieu au printemps 2019.

Revalorisation de la rémunération des agents contractuels de l'enseignement exerçant des fonctions d'enseignant et d'éducation

La mise en place d'un nouveau référentiel a été réalisée au 1^{er} septembre 2018.

Le nombre d'échelons dans chacune des trois catégories a été modifié et a permis un gain indiciaire, particulièrement au niveau des premiers échelons. En moyenne, le gain par agent a été de 19 points d'indice soit environ 89 € brut par mois.

Chaque agent a été informé de son nouveau classement par une notification individuelle à partir du mois d'octobre 2018.

Revalorisation des préposés sanitaires non titulaires (PSNT) et vétérinaires inspecteurs contractuels (VIC)

Une revalorisation de la rémunération des PSNT et des VIC a été mise en œuvre afin de tenir compte des contraintes spécifiques des métiers, en particulier des postes en abattoir.

Ce dispositif concernait les agents toujours présents et contractuels au 1^{er} novembre 2018 et était rétroactif au 1^{er} janvier 2018 pour les agents présents à cette date, ou à la date du nouveau contrat pour les agents recrutés en cours d'année.

Pour les PSNT : une rémunération plus élevée lors du recrutement (+ 18 points).

Pour les VIC : une rémunération plus élevée lors du recrutement (+ 10 points d'indice), et une évolution plus favorable à chaque changement de niveau (+ 31 points par niveau).

Chaque agent a été individuellement informé de son nouveau classement par une notification individuelle ou un avenant à son contrat en début d'année 2019.

Un GT spécifique prévu au cours du premier trimestre 2019 sur les règles de gestion, avec les organisations du personnel.

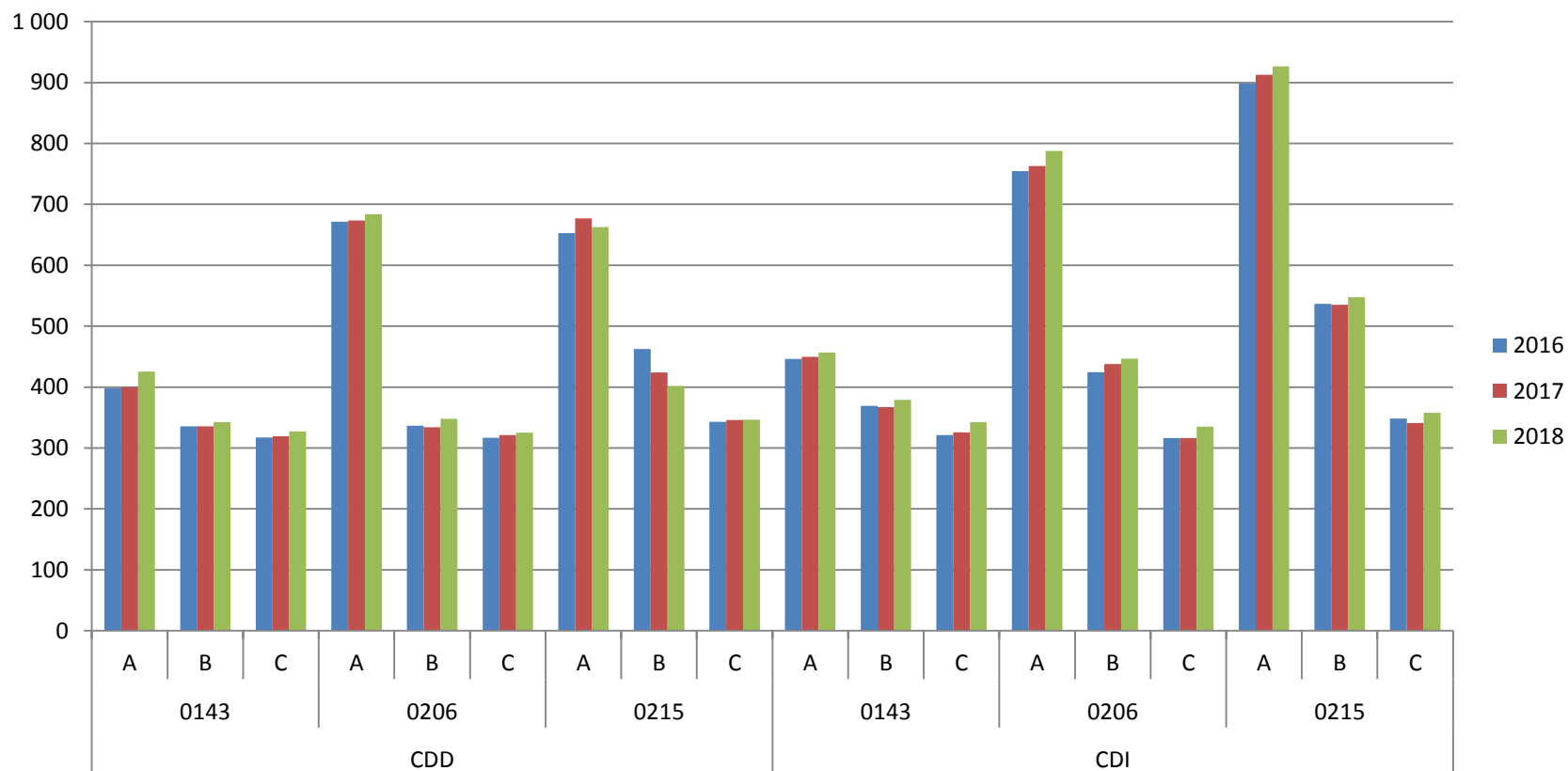
Engagement d'un travail sur la mise en place de la subrogation

Le MAA n'a actuellement pas de subrogation : l'agent en congé maladie perçoit les indemnités journalières de sécurité sociale. Dans l'attente de leur mise en place, le MAA maintient le salaire pendant deux mois puis demande le remboursement des IJSS. Cette situation entraîne incompréhension des agents pour qui la déclaration à la CPAM est compliquée et longue. S'ensuivent de nombreux contentieux ou demandes d'explication des agents.

La MAA va débiter des travaux pour étudier la mise en place de la subrogation (échéance 2^e semestre 2019).

Éléments sur la rémunération (évolution de l'IM moyen)

par programme, catégorie et type de contrat (en ETP)



PREMIERS ÉLÉMENTS RELATIFS AUX PERSONNELS SUR « MOYENS TEMPORAIRES »

Premiers éléments sur les agents recrutés sur moyens « temporaires » - données 2018

Programme	nombre d'agents	nombre de jours	nombre de contrats	Nb moyen de jours (cumulés) /agent	Nb moyen de contrats/agent
143	695	72 526	1 431	104	2,1
206	397	40 449	577	102	1,5
215-SD	2 150	236 933	3 914	110	1,8

Programme	part des agent ayant 1 seul contrat	part des agents ayant 3 contrats ou moins
143	48%	86%
206	71%	96%
215-SD	53%	91%

RECRUTEMENTS

Recrutement par voie de concours externe (2017)

	Nombre de postes offerts	Candidats inscrits	Candidats présents	Candidats admissibles	Candidats reçus LP	Taux global
Catégorie A	181	1110	655	269	129	71%
ISPV	9	37	26	14	9	100%
PCEA	80	390	228	123	57	71%
PLPA	86	324	178	108	57	66%
CPE	6	359	223	24	6	100%
Catégorie B	140	613	433	217	124	89%
TSMA 1	95	393	284	139	87	92%
TSMA 2	45	220	149	78	37	82%
Total catégorie A, B et C	321	1723	1088	486	253	79%

Recrutement par voie de concours interne (2017)

	Nombre de postes offerts	Candidats inscrits	candidats présents	Candidats admissibles	Candidats reçus LP	Taux global
Catégorie A	70	312	274	87	44	63%
IPEF interne	15	156	121	37	15	100%
IAE élève concours interne	12	11	11		9	75%
ISPV interne	3	11	9	6	3	100%
PCEA concours interne	7	9	8	7	5	71%
PLPA concours interne	31	41	41	22	10	32%
CPE interne	2	84	84	15	2	100%
Catégorie B	73	126	101	65	49	67%
TSMA 1 concours interne	45	53	40	34	25	56%
TSMA 2 concours interne	28	73	61	31	24	86%
Total catégorie A, B et C	143	438	375	152	93	65%

Déprécarisation (bilan 2016-2018)

Corps / Programmes	Nombre de postes ouverts (MAA + opérateurs)				Nombre de lauréats						% nb postes	Total LC	
	2016	2017	2018	Total	2016 LP LC		2017 LP LC		2018 LP LC				Total LP
PCEA		70	73	143			25	0	18	0	43	30%	0
PLPA		98	47	145			20	0	19	0	39	27%	0
CPE		7		7			6	0			6	86%	0
INGE. D'ETUDES 142		7		7			7	4			7	100%	4
TFR 142	6			6	6	2					6	100%	2
TFR 143	11	4		15	2	0	3	0			5	33%	0
ATFR 142	6			6	6	0					6	100%	0
ATFR 143	7			7	0	0					0	0%	0
ISPV	10	10		20	10	3	10	3			20	100%	6
IAE MAA	55	16		71	74	0	18	0			92	53%	0
+ opérateurs	95	9		104									
TSMA MAA*	90		3	93	20	0			3	0	23	24%	0
TSMA opérateurs	3		0	3									
ADJTS TECH. *	8		1	9	2	0			1	0	3	11%	0
+ opérateurs	19		0	19									
ATTACHES MAA	26	9		35	15	0	8	0			23	36%	0
+ opérateurs	24	5		29									
SA MAA	25	7		32	27	0	10	0			37	52%	0
+ opérateurs	34	5		39									
ADJTS ADM. MAA *	13		1	14	38	0			1	0	39	61%	0
+ opérateurs	50		0	50									
TOTAL GENERAL	482	247	125	854	200	5	107	7	42	0	349	41%	12
dont MAA	257	228	125	610									
dont opérateurs	225	19	0	244									

* Session 2018 (TSMA, Adjoints tech. et Adjoints adm.) : opérations organisées spécifiquement pour les agents de Wallis et Futuna